



En longeant les haies riches en fruits, en passant dans les chênaies ombragées, ou bien en traversant les cultures, vous partirez à la découverte des multiples marques de l'histoire.

Comme de nombreuses autres fontaines de Béarn baptisées de noms de saints, la fontaine St Germain témoigne de l'évangélisation des campagnes au VII^e siècle. On retrouve une mention de cette «houn de Sen Germe» dans un acte notarié de 1482 de la notairie de Larreule.

Le nom du quartier : la hialère vient du béarnais «hialèr» (fileur). La hialère rappelle que le pastoralisme ossalois développait une activité de traitement de la laine des moutons dont le préalable était le lavage dans les nombreux cours d'eau : Bruscos, Hialler St Jean, Hialler St Pierre.

Commune d'Uzein départ au bois du Lanot : parking sous les arbres avec aire de pique-nique et sanitaires, 250m au sud de l'église.

D Partir en direction de l'église. Avant le pont, tourner à gauche sur le chemin Saint-Germain (voie sans issue) : une route goudronnée qui devient rapidement un chemin de terre. Vous trouverez sur votre gauche un ancien moulin en ruine. Traverser le cours d'eau sur un passage à gué, submersible en cas de crue. Juste après, sur la droite, se trouve la fontaine Saint-Germain.

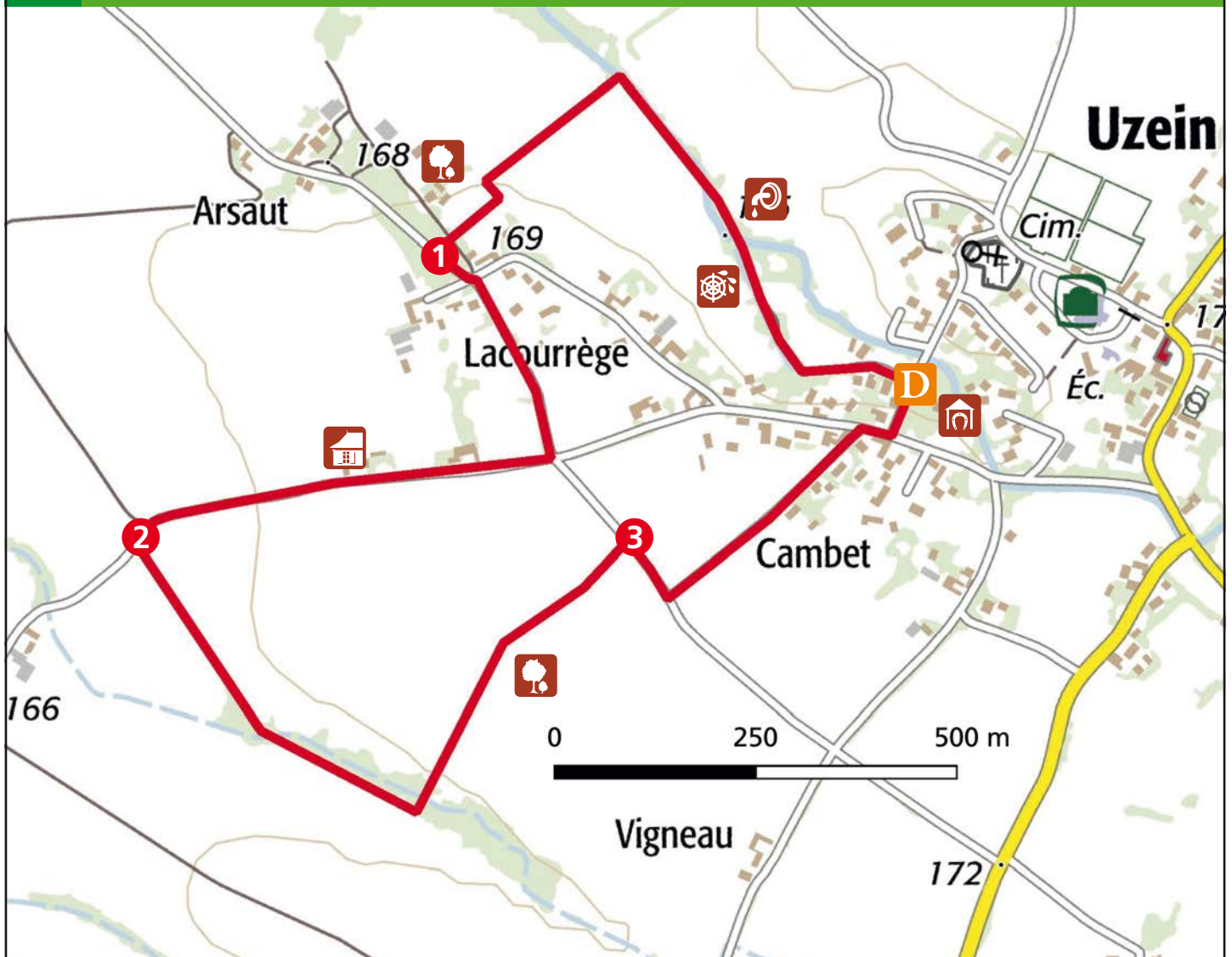
Le chemin passe au cœur d'une chênaie puis rejoint le cours d'eau sur sa rive droite. Au niveau d'une haie qui arrive de la gauche, retraverser le cours d'eau et longer la haie jusqu'à la route goudronnée.

1 Tourner à gauche. Au 1^{er} croisement, prendre en face le chemin de Nabalot sur une route goudronnée. À l'intersection suivante, partir à droite sur le Cami Deus Hialles.

2 150m avant la ferme Joanchicoy, prendre la piste herbeuse qui part à gauche ; elle entre dans un bois. Tourner à gauche avant le ruisseau, à la sortie du bois, prendre à gauche le chemin de terre qui permet de rejoindre la route goudronnée.

3 Tourner à droite, puis au 1^{er} croisement, à gauche sur l'allée des Tilleuls. Au stop, tourner à droite pour rejoindre le parking.





D Uzein - Bois du Lanot.



45mn



3,2km



<50m

Attention

- Zone de pastoralisme : fermer les barrières, ne pas effrayer les animaux, tenir les chiens en laisse.
- Passage submersible.

A ne pas manquer

- Forêt de chênes.
- Vue sur les Pyrénées.
- Le sentier des puits.
- Idéale en famille.



Renseignements complémentaires auprès de :

















Communauté de Communes du Mieu de Béarn

4, rue principale - 64230 Poey de Lescar

Tél. 05 59 68 79 80 - <http://randonnees.mieydebearn.fr>

RECOMMANDATIONS

LÉGENDE DE LA CARTE

-  Faune et flore remarquable
-  Forêt arbre ou haie remarquable
-  Vignoble
-  Palombière
-  Fontaine
-  Culture
-  Maison béarnaise remarquable
-  Patrimoine remarquable
-  Pont romain
-  Travail
-  Puit
-  Moulin
-  Aire de pique nique
-  Point de vue
-  Point de départ
-  Point intermédiaire

COMMENT CHOISIR VOTRE RANDONNÉE

Niv 1 Randonnée n'excédant pas 1h30 pour promeneur.

Niv 2 Randonnée de 1h30 à 3h pour marcheur.

Niv 3 Randonnée au-delà de 3h pour randonneur.

Pour vous guider, deux possibilités sur le site internet de la Communauté de communes du Miey de Béarn :

- imprimer une fiche par boucle composée d'une carte et d'un descriptif du tracé,
- télécharger le fichier pour GPS ou Smartphone avec logiciel compatible KML.

Pour retrouver les fiches téléchargeables, scannez le QR-code ci-contre ou rendez-vous sur : www.mieydebearn.fr



LE BALISAGE

Sur le terrain, suivez les fléchages de couleur jaune.

A la croisée des chemins ou aux carrefours délicats vous rencontrerez des panneaux directionnels avec le numéro et le nom de l'itinéraire.



AVANT DE PARTIR

- Choisissez votre randonnée en fonction de votre expérience et de vos capacités d'endurance.
- Équipez-vous correctement : sac à dos, gourde, coupe-vent, vêtements chauds, chaussures à semelles crantées, chapeau, lunettes, crème solaire, pique-nique et téléphone portable.
- Veillez à emporter une nourriture adaptée à l'effort et au moins 1 litre d'eau par personne.
- Consultez les prévisions météo locales.
- Respectez la faune, la flore et les activités humaines : soyez discret, gardez les chiens en laisse pour ne pas effrayer les animaux, merci de fermer les barrières après votre passage.
- La prudence est recommandée pendant les périodes de chasse.
- Le balisage du terrain reste prioritaire sur les informations présentes dans les différents ouvrages. Ne quittez pas les itinéraires, vous ne verriez plus d'indication de direction.
- Les chemins de randonnées vous sont proposés gratuitement, vous les empruntez sous votre totale responsabilité.